

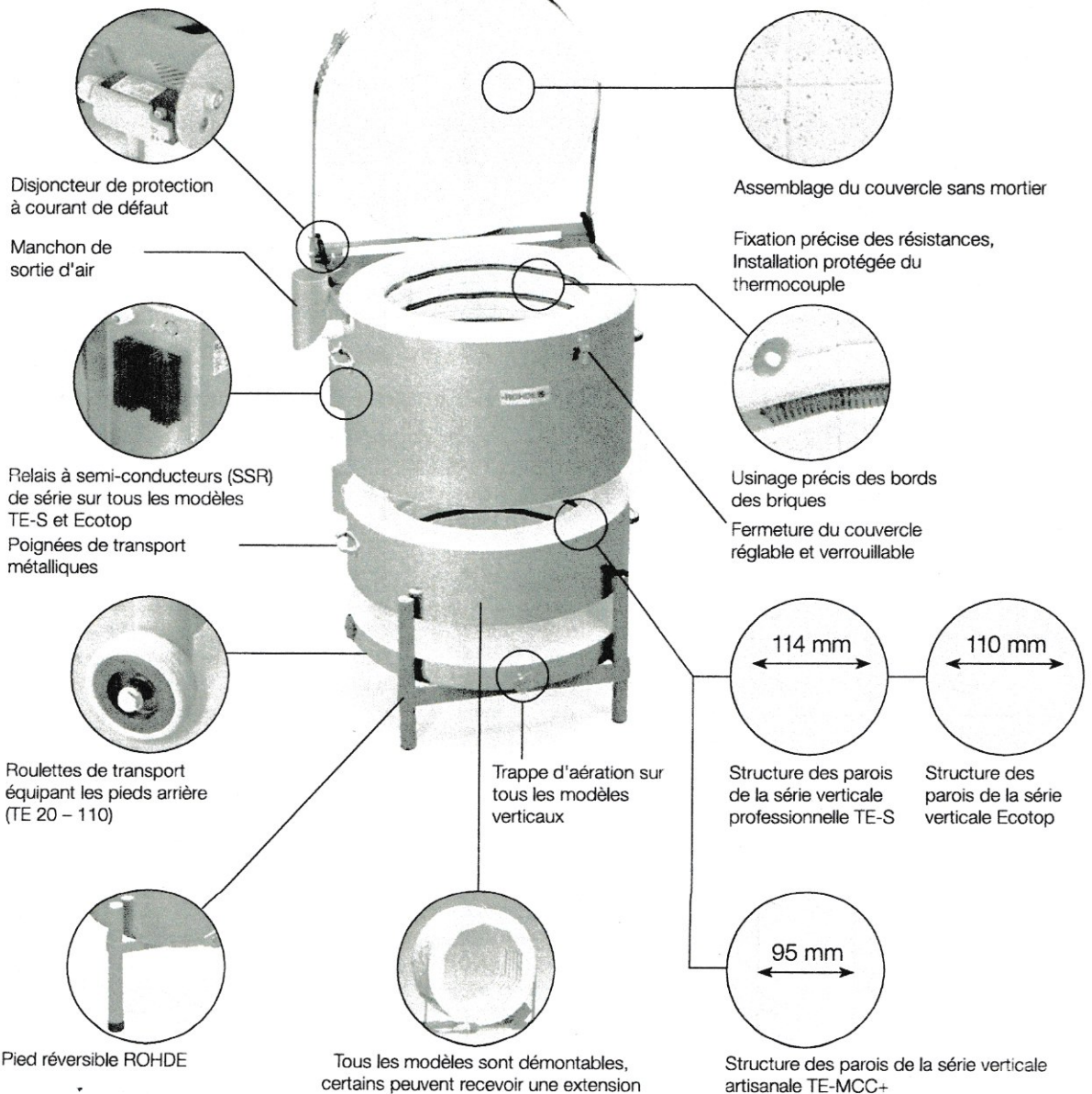
7

3. VUE D'ENSEMBLE

Charnière de couvercle très robuste, ouverture assistée par des vérins à gaz

Ouverture large et facile du couvercle, positionnement stable

Ancrage mécanique des briques pour éviter leur glissement, Chanfrein réduisant les chutes de particules



4. CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

4.1. Remarques générales

Respectez impérativement les consignes de sécurité, mais aussi le marquage de sécurité afin d'exclure tout danger. Dans votre propre intérêt, veuillez lire intégralement les consignes de sécurité suivantes avant de mettre le four en service.

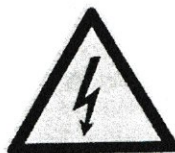
Veuillez conserver soigneusement le présent mode d'emploi. Pour votre propre sécurité, n'utilisez que les pièces de rechange ROHDE!

La société Helmut Rohde GmbH décline toute responsabilité pour les dommages causés par les résistances inappropriées ou défectueuses d'autres fabricants. Le montage d'autres pièces de rechange que celles d'origine entraîne également la déchéance de tous les droits de recours en garantie!

4.2. Consignes de sécurité



Attention: surface chaude, ne pas ouvrir à chaud.



Attention: mise en garde contre une tension électrique dangereuse.



Attention: retirer la fiche secteur avant d'ouvrir le boîtier électrique! (directive des caisses professionnelles allemandes d'assurance-accidents «BGV A8»)



Le marquage CE confirme que la procédure d'évaluation de la conformité a été appliquée suivant les directives européennes suivantes: Directive 2004 / 108 / CE Directive 93 / 68 CEE, marquage CE

4.3. Consignes de sécurité pour la mise en œuvre

Le four ROHDE ne peut être utilisé sans danger que si les consignes de sécurité suivantes sont respectées:

- Si le four et le système de régulation sont mis en œuvre dans une entreprise artisanale, commerciale ou industrielle, un électricien qualifié doit contrôler avant leur première mise en service puis tous les 4 ans (suivant la directive des caisses professionnelles allemandes d'assurance-accidents « BGV A3 Contrôle ») s'ils sont en parfait état et conformes à la réglementation.
- Seul un électricien qualifié sera autorisé à effectuer les travaux de réparation et d'entretien sur les composants électriques.
- Pour des raisons de sécurité, il faut retirer la fiche secteur avant les travaux d'entretien.
- L'utilisation de rallonges n'est pas autorisée!